

14^e Corps d'Armée.



Lyon, le 30 Mars 1890

Génie.

Place de Lyon.

Direction de Lyon.

États détaillés de l'Assiette du logement
proposé pour l'Ecole de télégraphie Militaire
Régionale au fort Lamotte et pour une Compagnie
du 28^e Bataillon de Chasseurs à Pied ou
d'Infanterie au Fort de Tiron.

N°1

*Etat détaillé de l'assiette du logement à affecter à l'école
de télégraphie militaire Régionale dans le Casernement du
fort Lamotte.*

Bâtiment	Numéros des chambres.	Affectation		Dates		Observations
				S. off.	Soldats	
X	4	2 sous-officiers	3	1	"	
	6	1. " rengagé	3	1	"	
	7	2 " "	4	2	"	
	8	2 " "	4	2	"	
	10	1 Adjudant	3	"	"	
	14	atelier des tailleurs	3	"	"	
	14 bis	" des Cordonniers	3	"	"	
	16	1 adjudant	3	"	"	
	21	Sous off. rengagé	3	"	"	
	22	Sergent-major et fourrier	4	2	"	
		bureau du Comptable				
	14.	magasin de Compagnie	magasin	"	"	
	24	24 homme	maître ouvrier et ouvrier	"	24	}
	26	"	Télégraphistes	"	24	
	12	"	Salle des cours	"	24	
		Ecurie infirmerie		"	"	4 cheval
		" Génie		"	"	1 cheval

Le Sous-Intendant Militaire,
Repsigny

Le Lieut. Colo
[Signature]

N^o 2.

Etat détaillé de l'assiette du logement à attribuer
à une Compagnie de Chasseurs en 1^{re} Infanterie
au fort de Brion.

Bâtiments.	Numéros des chambres	Affectation.		Sous- officiers.	Soldats.	Observations
Caserne	15	1 adjudant	"	1	"	
du	19	2 comptables	"	2	"	
Parados	13 ¹ 13 ²	magasin de Compie	"	"	"	
Caserne	43	Sous officiers	"	4	"	
du	44.45.46.47	de 20 hommes	"	"	80	
Cavalerie	15	Cuisine	"	"	"	

Le Chef du Poste, Le Lt Colonel (ff. ind) Adjoint au Com^{te} Sup^{re} de la Défense,
avec
E. R. de